



Renaud Blanch  
Sylvain Bouveret  
<http://vote.imag.fr/info/>

Madame, Monsieur,

Lors du premier tour de l'élection présidentielle se tiendra dans votre bureau de vote une expérimentation scientifique à laquelle vous êtes invité à participer. Cette expérimentation est organisée conjointement par des chercheurs du Laboratoire d'Informatique de Grenoble, de Strasbourg, de Lyon Saint-Étienne, de Caen et de Paris. Nous cherchons à mieux comprendre le fonctionnement des institutions démocratiques, et en particulier, le comportement des électeurs face à des modes de scrutin alternatifs au traditionnel scrutin majoritaire à deux tours. Des expériences de ce type ont déjà été réalisées en 2007 et 2012, et cette année, elle va se dérouler pour la première fois à Grenoble. Avec l'accord de la Préfecture de l'Isère et grâce à la coopération de la ville de Grenoble, il vous est proposé de participer à cette expérience le 23 avril 2017, après avoir exprimé votre suffrage pour les élections présidentielles, au sein de votre bureau de vote.

#### **Modalités de vote expérimentées**

Nous étudions les effets de deux modalités de vote qui offrent plus de possibilités à l'électeur pour s'exprimer.

Le **vote par approbation** : L'électeur indique quels sont les candidats à qui il souhaite accorder son approbation. Il peut donner son approbation à un seul candidat, à plusieurs ou à aucun. Le candidat ayant réuni le plus grand nombre d'approbations est élu.

La **notation** : L'électeur évalue les candidats en accordant à chacun une note. La même note peut être attribuée à différents candidats et un électeur peut s'abstenir sur certains candidats. Le candidat dont la somme des notes est la plus élevée est élu.

#### **Déroulement de l'expérience**

L'expérience est anonyme et sur la base du volontariat. À votre sortie des bureaux de vote officiels, un bulletin de vote expérimental (reproduit au verso), des isolements et une urne de vote seront à votre disposition le 23 avril dans notre bureau expérimental pour vous permettre de voter dans les mêmes conditions que lors du vote officiel. Un questionnaire rapide vous sera également proposé au dos de vos bulletins.

#### **Réunion d'information**

Afin de répondre à toutes les questions que vous pourriez vous poser avant le jour du scrutin, nous vous invitons à une réunion publique d'information. Celle-ci se tiendra le **mardi 11 avril 2017**, à partir de 20h30, à la **salle polyvalente de l'Île Verte**, 37 bis rue Blanche Monier à Grenoble.

**Renaud Blanch et Sylvain Bouveret**  
[experience-vote-2017@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:experience-vote-2017@univ-grenoble-alpes.fr)

Les bulletins que nous vous proposons de tester auront cette forme :

EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

### BULLETIN NUMÉRO 1

#### APPROBATION

Indiquez quels sont les candidats à qui vous souhaitez accorder votre approbation en cochant les cases correspondantes. Vous pouvez donner votre approbation à un seul candidat, à plusieurs ou à aucun. Le candidat ayant réuni le plus grand nombre d'approbations est élu.

M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	
Mme Marine LE PEN	
M. Emmanuel MACRON	
M. Benoît HAMON	
Mme Nathalie ARTHAUD	
M. Philippe POUTOU	
M. Jacques CHEMINADE	
M. Jean LASSALLE	
M. Jean-Luc MÉLENCHON	
M. François ASSELINEAU	
M. François FILLON	

EXPÉRIMENTATION SCIENTIFIQUE : ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES 2017

### BULLETIN NUMÉRO 2

#### NOTE SUR ÉCHELLE CONTINUE



Évaluez les candidats en plaçant pour chacun une marque sur l'échelle correspondante. Par exemple, si vous êtes plutôt hostile à A et très favorable à B, vous pouvez vous exprimer de la manière suivante :

Candidat A

Candidat B

Les candidats pour lesquels vous ne donnez pas votre avis reçoivent la note minimale. Le candidat dont la somme des notes est la plus élevée est élu.

	hostile	indifférent	favorable
M. Nicolas DUPONT-AIGNAN	----- ----- -----		
Mme Marine LE PEN	----- ----- -----		
M. Emmanuel MACRON	----- ----- -----		
M. Benoît HAMON	----- ----- -----		
Mme Nathalie ARTHAUD	----- ----- -----		
M. Philippe POUTOU	----- ----- -----		
M. Jacques CHEMINADE	----- ----- -----		
M. Jean LASSALLE	----- ----- -----		
M. Jean-Luc MÉLENCHON	----- ----- -----		
M. François ASSELINEAU	----- ----- -----		
M. François FILLON	----- ----- -----		

**Nous vous remercions par avance pour les quelques minutes que vous voudrez bien nous consacrer le 23 avril 2017 pour remplir ces bulletins avec autant d'attention que lors du scrutin officiel.**

Un compte-rendu des résultats du vote ainsi que les enseignements tirés des expériences menées dans les différentes communes testées seront disponibles sur notre site internet après le second tour des élections législatives, à partir du 19 juin 2017.

Il ne s'agit pas un sondage d'opinion. Cette expérience est réalisée dans un but exclusivement scientifique : il s'agit de mieux comprendre le comportement des électeurs face à un autre mode de scrutin ainsi que d'étudier les propriétés des règles de vote.

**Par avance, merci encore de votre participation.**